



PV DU COMITE DIRECTEUR du 24 juin 2006

Présents : Jean-Claude BENINTENDE – Olivier BLANC - Christophe BONNIN - Pierre BRAEMS - Pascal CANTENOT - Caroline DELTHEIL - Hubert DESSAINT - François DUCHESNE DE LAMOTTE - Jeff FAUCHIER - Jérôme FERRERI - Yves GILLES – Jean-Claude JACQUELIN - Remy KAUFFMANN - Philippe MARCK - Jean-Claude MESSMER - Frédéric NAVE - Murielle OLIVIER - Henri PRIEUR - Marion VARNER

Excusés :

Vincent LARROQUE (pouvoir à R. Kauffman)
Jean François CLAPE (pouvoir à M. Varner)
Jean François MASSON (pouvoir à P. Braems)
Kevin BONNENFANT

Présidents de ligues : Marc SEGUY (Ligue Corse)

Invités : Michel DARRAS – Monique LEBERTOIS
Ensemble du secrétariat fédéral

22 votants dont 3 pouvoirs

SOMMAIRE

1.	Approbation compte-rendu comité directeur – Vote.....	2
2.	Structuration Fédérale - Vote	2
3.	Affiliations radiations – Vote.....	7
4.	Point sur l'informatique fédérale	8
5.	Affiliation écoles	8
6.	Point sur les licences	8
7.	Réseau des écoles kite	9
8.	Point sur le budget à mi-parcours.....	9
9.	Approbation des Gestionnaires de Lignes Budgétaires.....	10
10.	Vote du règlement sportif : Kite Longue Distance.....	10
11.	Questions diverses.....	11
	▪ Vol Passion - Comité éditorial	
	▪ Ligue Languedoc Roussillon : demande dérogation QBI	
	▪ Balises météo	
	▪ Manches à air	
	▪ SFR	

4, rue de Suisse – 06000 NICE – Tél. 04.97.03.82.82 – Fax 04.97.03.82.83

E-Mail : ffvl@ffvl.fr Site Internet : www.ffvl.fr



- Domaine kite terrestre avec le ski
- Catalogue des sites
- Commission de refonte des statuts et RI
- Convention ENV
- Cerf volant

Jean Claude Benintende remercie les membres présents. Il souligne que cette réunion a été organisée à Nice car le siège de la Fédération est dans cette ville et que c'était l'occasion de rencontrer les collaboratrices du secrétariat.

Il informe le comité directeur des problèmes de santé de Michel Darras. Il ajoute qu'il essaiera de l'aider pendant cette période et souhaite que Michel, dans la mesure du possible, présente la convention d'objectifs au Ministère.

Christophe Bonnin ouvre la séance.

1. Approbation du compte-rendu du comité directeur du 1^{er} avril 2006 – Vote

Il n'y a pas de remarque, ni demande de modification.

VOTE à mains levées : approbation du compte rendu du comité directeur du 1 ^{er} avril 2006 : 21 oui - 1 abstention
--

Jean-Claude Messmer demande une information complémentaire concernant le reversement aux Ligues.
Christophe Bonnin indique que 50% du montant alloué ont été versés aux Ligues à jour de leurs obligations statutaires.

2. Structuration Fédérale - Vote

Organisation du secrétariat

Chaque collaboratrice du secrétariat se présente en rappelant les principales missions qu'elle effectue.

Claude : affiliation écoles, dossiers jeunes, suivi des contrats des assurances et interface de la commission des assurances. Transmission du dossier sites en cours.

Virginie : dossiers sites, licences compétitions, dossiers EFK, boutique, gestion des appels d'offres.

Stéphanie : comptabilité

Emilie : service accidents, affiliations et radiations clubs, formation (monitorats fédéraux, cerf volant, Kite), laboratoire technique

Agnès : service licences, gestion du service (téléphone, mails, remises banque...)

Ghislaine : services licences (enregistrement des licences et remises en banque).

Bettina : secrétariat, logistique des réunions, interface informatique

Sophie : responsable du personnel du secrétariat, interface du bureau et comité directeur

Christophe Bonnin propose une synthèse de structuration fédérale afin d'avoir une méthode de travail. Le but est de s'assurer qu'un travail a été effectué et de constituer un historique au niveau des commissions pour permettre un suivi à long terme.



Structuration fédérale

▪ Un comité directeur

○ Ses missions :

1. **Etre au service du pratiquant : de sa formation, de son environnement de pratique, de sa vie sportive**

Le pratiquant

- sa licence
- son perfectionnement
- sa pratique autonome
- ses qualifications (formation des jeunes, handicap, éduc'enciel)

L'environnement de pratique et la sécurité

- le matériel
- les sites de pratique
- l'espace aérien
- l'espace de pratique nautique
- l'espace de pratique terrestre
- analyse accidentologique

Vie sportive et compétitions

- les regroupements conviviaux
- la préparation
- les compétitions (gestion)
- les résultats
 - le haut niveau
 - l'international

2. **Etre acteur de la Fédération (de ses réseaux fédéraux, de sa communication et de son image)**

La Fédération : la logistique de toutes les actions

- secrétariat, comptabilité, informatique, fournisseurs, mémoire des actions conduites

Communication interne : les réseaux

- d'accompagnement : les ligues, les CDVL, les clubs
- de formation : les écoles

La communication globale et l'image

- le site web
- le partenariat
- la boutique
- les documentations
- vol passion
- les médias
- les salons
- le lobbying auprès d'institutionnels (présence dans les structures internationales, commissions ministérielles)



- **Le Rôle des élus du comité directeur**
 - animer et fédérer une commission ou groupe de travail
 - coordonner les ressources humaines, moyens techniques
 - veiller au respect des engagements pris (mise en place de calendriers, délais)
 - présenter les comptes rendus et proposer à l'ensemble du CD (pour avis ou validation par un vote formel)
 - s'assurer de la diffusion des actions
 - établir des retours après la mise en application

- **Leurs obligations**
 - respecter la pluralité et la diversité des pratiques
 - faire confiance à tous les acteurs
 - privilégier dans la mesure du possible les solutions transverses aux solutions spécifiques
 - ne pas oublier ou laisser de côté ce qui est moins intéressant à titre personnel mais qui peut être crucial pour la fédération

- **Les moyens**
 - ressources fédérales
 - élus, cadres techniques, secrétariat
 - tout licencié ayant un savoir faire ou des connaissances pertinentes au regard de la thématique abordée
 - autres ressources
 - structures conventionnées (ex ENV)
 - stagiaires en cursus de formation...

- **Le phasage**
 1. avant le comité directeur de septembre :
 - constituer sa commission/ groupe de travail
 - ⇒ Faire émerger des chantiers prioritaires
 2. entre le comité directeur de septembre et celui de décembre :
 - construction d'un calendrier d'actions
 - ⇒ Lancement des premiers chantiers (prioriser : urgent, vitale...)

- **Exemple de commission**
 - un coordonnateur (accompagné d'un Cadre technique + une secrétaire
 - 1 élu par pratique (CV, K, PP, D) travaillant de concert avec son cadre technique référent de l'activité
 - 2 représentants professionnels volant – aérotracté
 - 1 représentant structure sous convention
 - X personnes ayant un savoir faire ou connaissances

- **Fonctionnement**
 - réunions physiques possibles au départ
 - favoriser les échanges en privilégiant par la suite les outils de communication mail, en adressant systématiquement copie à toutes les personnes impliquées dans le groupe de travail
 - informer avant diffusion ou lancement d'une action le secrétariat général (Président, Secrétaire général, Sophie) => BD / CD pour validation si besoin
 - passer par le secrétariat d'accompagnement pour la diffusion officielle des informations, ce qui permet en même temps de constituer le dossier historique et de garder trace de toutes les actions



- **Processus de validation**
- adresser le doc définitif accompagné d'une date de réponse limite.
- à définir au niveau de chaque commission.

Ouverture du débat :

Caroline Deltheil indique qu'il lui semble vital d'avoir un espace partagé informatique (mettant en exergue l'antériorité du document, les thématiques en cours...). Elle ajoute que la règle «d'approbation silencieuse» concernant le processus de validation des comptes rendus ne lui paraît ni valable, ni fiable.

Olivier Blanc abonde dans le sens de Caroline. Il précise que c'est une démarche volontaire de l' élu de s'impliquer s'il est mis en place un espace partagé.

Michel Darras rappelle le fonctionnement de la fédération concernant le cadre de mission de service public. Il souligne les règles qui s'imposent pour prendre des décisions et les appliquer. Il rappelle que le problème de publication des décisions n'a toujours pas été réglé.

Il propose qu'un relevé de décisions soit fait immédiatement à l'issue du CD mis sur le site internet. Il souligne qu'une réflexion doit être faite posément concernant la diffusion des comptes-rendus. Il propose que ce travail fasse partie du « chantier » du groupe de travail oeuvrant sur la réforme des statuts car il est important de voir les conséquences que cela peut induire. Il précise que si des modifications sont apportées, il faudra les faire mentionner sur le règlement intérieur. Il rappelle également que le comité directeur est la seule instance délibératrice de la fédération.

Organisation de la DTNe

Michel Darras indique qu'il est utile de rappeler certains points.

La Direction technique nationale = ressource humaine à disposition de la fédération. Les missions sont établies en fonction de la politique de la fédération. Mais la DTNe est composée de personnels d'Etat et fédéraux. Il souligne que pour les personnels d'Etat il y a un cadre statutaire à respecter. Les supérieurs hiérarchiques ne sont pas le DTN ou le Président de la Fédération mais se sont les chefs de service de Directions régionales. On ne peut pas changer l'affectation s'il n'y a pas un accord réciproque entre le Cadre, le Chef de service et le DTN.

Sur le plan fonctionnel, il indique qu'il octroie la plus grande délégation aux Cadres. Il fait référence au « décret du 1er juin » qui avait permis d'établir un cadre de référents.

En résumé : la DTNe fixe des objectifs opérationnels en regard de la politique fédérale (d'où l'importance que la fédération ait une politique claire). Le comité directeur : c'est la politique (la stratégie) la DTNe : c'est la mécanique.

Michel Darras indique que la DTNe a des réunions régulières : 3 par an environ (orientations après l'AG puis réunions de vérification). Chaque cadre est responsable des missions qui lui sont confiées. Il précise que ce cadre de fonctionnement (élus, cadre référent) fonctionne. Il propose donc de maintenir ce fonctionnement qui permet de responsabiliser les Cadres.

Il souligne que la verticalité ne pose pas de problèmes à la DTNe mais que celle-ci fonctionne totalement de façon transversale (formation, compétition, sites) : chaque cadre est amené à apporter sa contribution de façon transversale.

Il termine en soulignant qu'en cas de modification du cadre de travail il faut prévoir des périodes de transition. Il ouvre ensuite le débat.

Frédéric Nave indique qu'il rencontre des problèmes en matière de proximité : c'est à dire des non réponses ou réponses tardives sur certains dossiers (cf. dossier des jachères).

Michel Darras répond que concernant le dossier cité, il reste dans l'attente d'une réponse du Ministère.

Frédéric Nave demande qu'il y ait davantage d'échanges entre les élus et la DTNe.



Rémy Kauffmann souligne son besoin de connaître les référents.

Michel Darras répond que le problème actuel est qu'il faut que la fédération se structure afin que la DTNe puisse indiquer les cadres référents.

Yves Gilles trouve que toutes les ligues ne sont pas sur les mêmes pieds d'égalité (cf. PACA et Midi Pyrénées). Il demande pourquoi cette disparité existe et s'il est prévu une re-répartition.

Michel Darras répond qu'actuellement la seule solution serait la création d'emploi mais qu'elle semble difficile.

Murielle Olivier soulève le problème d'une région « le centre » qui est rattachée à la ligue Paris Ile de France alors que celle-ci est très éloignée.

REPONSE DU DTN A RAJOUTER

Commissions statutaires

Christophe Bonnin donne la liste des commissions statutaires :

- Commission des opérations électorales => déjà constituée
- Commission formation => à constituer (P. Braems fera une proposition au CD de sept)
- Commission compétition => à constituer (C. Bonnin (rôle jusqu'au prochain CD – fera une proposition au CD de sept)
- Commission médicale => déjà constituée (avec des modifications prévues)
- Commission Juges et arbitres => à constituer (H. Dessaint - fera une proposition au CD de sept)
- Commission Assurances => proposition de membres supplémentaires
- Commission financière => un poste vacant : proposition

Il indique également que d'autres commissions sont à constituer, même si elles ne sont pas statutaires actuellement

- Commission Communication
Caroline Deltheil veut bien s'impliquer mais fait mention de ses craintes du fait qu'elle est novice dans le rouage fédéral.

François Duchesne de Lamotte rajoute que la communication cela ne s'improvise pas et qu'il fallait peut être envisager de payer des professionnels (même si des expériences malheureuses ont été faites par le passé).

Pascal Cantenot pense que la fédération n'est pas dotée actuellement d'un outil informatique pour « livrer » de l'information. Il souligne le besoin manifeste de se doter d'un outil permettant d'alimenter ces espaces de communication.

S'en suit un débat sur la communication : notamment sur les méthodes, les besoins, les intervenants...
Il en ressort que c'est un vaste chantier à mettre en œuvre et qui devient extrêmement prioritaire.

- Commission Espaces de pratiques et sécurité

Frédéric NAVE consent à être intervenant au niveau du kite.

Marion Varner se propose d'aider la commission sur la sécurité parapente.

- Commission disciplinaire
Doit être constituée de 5 membres (dont 3 extérieurs aux instances dirigeantes). Jean Claude Messmer et Jean-Claude Jacquelin se portent candidat.
- Commission informatique => OK constituée
Jean-Claude JACQUELIN est nommé responsable.



- Groupe de travail

Révision des statuts => OK constituée

Christophe Bonnin indique lors du comité directeur de septembre un vote sera demandé sur l'ensemble de la structuration des commissions

Election de nouveaux membres

VOTE 1 : Caroline DELTHEIL – élection au bureau directeur

20 oui – 1 non – 1 abstention

VOTE 2 : commission des assurances (H. Prieur – élu kite, V. Le Pottier – élu CV)

22 oui

VOTE 3 : commission financière (M. Lebertois)

20 oui – 1 blanc – 1 abstention

VOTE 4 : commission médicale

(transfert de responsabilité entre JFClape vers F Duchesne De Lamotte)

21 oui – 1 abstention

Validation des comptes rendus de réunions

Le DTN a rappelé la nécessité de se mettre en conformité. Christophe Bonnin s'interroge sur la faisabilité immédiate.

Le comité directeur, après relecture des statuts et règlement intérieur, constate qu'il n'est pas possible de modifier la méthode actuelle. Aussi, il est décidé de le proposer dans le cadre de la refonte des statuts.

Dans l'immédiat, un relevé de décisions sera mis en ligne sur le site Internet dans les huit jours suivant le comité directeur.

Marion Varner rappelle qu'il faut bien mentionner

« Relevé de décisions du comité directeur du ... »

le compte rendu sera approuvé lors de la prochaine réunion

car le relevé de décisions ne peut être opposable au comité directeur.

3. Affiliations radiations

Il est demandé un rappel des règles.

- association ayant + de 6 licences = affiliation + droit de vote
- association n'ayant pas 6 licences = reste en statut provisoire mais n'a pas le droit de vote
- association n'ayant délivré aucune licence = justification de radiation

En cas de litige concernant un club, avec des motifs de radiation : il y a saisine du président, avec concertation du bureau directeur.

Le comité directeur propose que tout club affilié avant 2006 n'ayant pas délivré de licences soit radié.

Il est précisé que les Présidents de Ligue + CDVL seront consultés. Un courrier leur sera adressé précisant que « sauf avis contradictoire de leur part dans un délai d'un mois, l'association sera radiée ».



4. Point sur l'informatique fédérale

Jean-Claude Jacquelin fait le point sur le travail réalisé depuis le dernier comité directeur.

Il précise qu'au niveau budgétaire les frais engagés entrent dans l'enveloppe prévisionnelle.

Olivier Blanc demande si le travail a avancé concernant la prise en ligne des licences.

Jean-Claude Jacquelin répond que ce travail est en cours (au niveau de la banque et des intervenants informatiques). Il précise qu'une présentation sera faite lors du prochain comité directeur.

La commission informatique demande deux votes formels sur les missions confiées par le comité directeur

1/ Instruction du dossier de mise en ligne des licences

Oui à l'unanimité

2/ choix du prestataire qui hébergera le web (externalisation. Web + base de données auprès d'un prestataire de service), avec validation du bureau directeur

19 oui - 3 abstentions

5. Affiliation écoles

Il est demandé que le tableau de présentation des affiliations des écoles soit revu.

Ne devront être mentionnées : uniquement les écoles ayant un dossier complet et celles en attente de leur dossier APS. Les structures dont les dossiers sont en attente ne doivent pas figurer dans le tableau. Un tableau relatif aux radiations sera établi à part.

Pour cette séance, le comité directeur valide comme suit :

1/ Vote uniquement les structures mentionnées OK

Oui à l'unanimité

2/ Vote uniquement les structures mentionnées en attente dossiers APS

Oui à l'unanimité

3/ Vote sur les radiations. Sont radiées les écoles suivantes

08902 -

08900 -

10900 -

10907 -

15900 -

17910 -

Oui à l'unanimité

6. Point sur les licences

- Le nombre de licences est en augmentation.
- A noter une baisse sur le nombre de licences cerf-volant.
- Le Kite est toujours en progression.



Il est rappelé que selon les statuts en vigueur : un club peut délivrer tous les types de licences. Par contre, une école ne peut délivrer que des licences élèves (+ les licences de ses encadrants).

Henri Prieur indique qu'il y a besoin de faire un correctif sur le site internet et sur la marche à suivre des licences car cela n'est pas très explicite.

Il est souligné que c'est un problème de fond, d'où le besoin d'une refonte du règlement intérieur et des statuts.

7. Réseau des écoles kite

Olivier Blanc rappelle que le souhait des professionnels lors de la réunion de novembre 2005 avec les Cadres techniques était de s'impliquer d'avantage dans le réseau des écoles.

Aussi, il a été créé un groupe de travail « la commission des écoles » composé de 12 membres ayant pour objectif de présenter une stratégie à cours terme.

Composition de la commission des écoles

- Olivier BLANC – Président provisoire
- Henri PRIEUR
- Jérôme FERRERI
- Benoît SANTELANI
- Frantz LULEY
- Cyril PIMON
- Eric PLATEL
- Jérôme CANAUD
- David LHUILLIER
- François MAGUEREZ
- François LEFROID
- Julien LEMPEREUR

La commission souhaite mettre en place une politique de développement pour :

- éviter la perte de licenciés
- développer le réseau
- accompagner les structures vers la qualité
- créer une vraie dynamique entre les écoles et les clubs.

Olivier Blanc demande au comité directeur la validation de cette commission et propose de nommer Henri Prieur comme Président.

VOTE : Validation de la commission des écoles de kite et nomination d'Henri Prieur comme Président – OUI à l'unanimité

Par ailleurs, la commission propose qu'un accord conventionnel de gestion soit signé entre la Fédération et un Syndicat pour gérer les écoles.

Cette proposition est soumise au comité directeur.

Un débat s'instaure. Il en ressort que cette demande mérite d'être étudiée et qu'il faut qu'un dialogue s'instaure avec le syndicat. Il est demandé que l'ensemble des orientations politiques souhaitées soit porté à la connaissance des membres du comité directeur pour la prochaine réunion en septembre.

8. Point sur le budget à mi-parcours

Pascal Cantenot rappelle qu'à l'assemblée générale, compte tenu de la situation en début d'année, il a été décidé de ne pas allouer des sommes figées sur les activités mais seulement sur le structurel et le transverse. Suite à l'assemblée générale, un travail commun a été réalisé afin que chaque activité ventile son budget.



Il souligne que le budget sur les cotisations fédérales avait été estimé prudemment. Compte tenu de l'évolution des licences, il estime que l'on peut passer le prévisionnel de 960.000 € à 1.000.000 €. En ce qui concerne les budgets relatifs au « transverse » et au « structurel », aucune retouche n'a été faite, seules des modifications de présentation sont à observer (notamment le « haut niveau » qui a été extrait des activités pour une question de lisibilité et de cohérence avec la convention d'objectifs).

Il indique que, cette année, la fédération fait un effort très important sur l'activité kite qui est en fort développement. Pour ce qui est des autres activités, il y a un maintien des actions en cours.

Il précise qu'en cas de reliquat de budget en cours d'année, le prévisionnel serait révisé.

Il rajoute que le point le plus important est le fonctionnement du suivi budgétaire. Un problème va se poser car il n'y a pas d'interlocuteur pour l'activité delta.

Il souligne également qu'il s'était engagé à faire un travail de simplification concernant la présentation du budget et la mise en place des gestionnaires de lignes et que cette simplification a été réalisée. De plus, aujourd'hui la comptabilité est à jour. Un suivi est fait par Stéphanie Devcich et le cabinet comptable est à jour de ses contrôles. Il précise qu'une situation comptable est prévue pour fin juin. Elle lui sera transmise fin juillet et présentée en septembre avec la fourniture des comptes intermédiaires.

Un explicatif pour préparer 2007 sera alors proposé ainsi qu'une réflexion de méthodologie.

9. Approbation des Gestionnaires de Lignes Budgétaires.

Pascal Cantenot propose un projet de liste des gestionnaires de lignes budgétaires. Cf. Liste en annexe

Il préconise qu'il y ait deux personnes responsables par ligne budgétaire :

œ le gestionnaire

œ le suppléant

C'est le gestionnaire de la ligne budgétaire qui validera les « bons à payer » auprès du service comptable. En cas d'indisponibilité momentanée, il donnera, s'il le souhaite, sa délégation au suppléant pour valider les demandes transmises par le service comptable.

En cas de défaillance des deux, c'est le Président qui sera sollicité.

VOTE : validation de la liste des gestionnaires de lignes budgétaires

1. Demande l'accord sur l'organisation mis en place.

Oui à l'unanimité.

2. Demande la validation des noms par les activités.

Oui à l'unanimité.

Dans la semaine suivant cette réunion, Stéphanie Devcich demandera par mail à chaque gestionnaire s'il donne son accord pour que le suppléant puisse valider les bons à payer en cas d'indisponibilité momentanée.

10. Vote du règlement sportif : Kite Longue Distance

VOTE : le règlement sportif kite longue distance est approuvé à l'unanimité



11. Questions diverses

Vol Passion - Comité éditorial

Jean-Claude Benintende souligne le besoin urgent de la mise en place d'un comité éditorial.

Sont nommés :

Référent kite + Nord Est : Rémy Kauffmann

Référent cerf volant : Hubert Dessaint

Référent delta : Cédric Estienne

Référent parapente : Jean-Claude Jacquelin fera une proposition

Référent DTNe

La clôture des articles à diffuser est prévue pour le 17/18 juillet car le bouclage du prochain numéro est prévu le 5 août.

Il est précisé que les photos doivent avoir une haute définition pour pouvoir être incluses (PDF 300 DPI MINIMUM)

Ligue Languedoc Roussillon : demande au comité directeur d'accorder une dérogation pour qu'une qualification biplace soit organisée dans la Ligue.

Il est rappelé qu'un cadre législatif existe et qu'il faut le respecter. Le comité directeur ne souhaite pas se positionner sur ce point car il n'a pas été inscrit à l'ordre du jour et les membres n'ont pas eu connaissance du dossier pour pouvoir donner leur avis.

Balises météo

Jean Claude Benintende indique que la position de la fédération est de prendre en charge le montant des cartes puces (contrat SFR) + frais occasionnés la 1^{er} année. Concernant le budget pour les années futures, il propose de mettre en place un système de plafond.

Manches à air.

Jean Claude Benintende souligne qu'il est important de connaître les besoins avant de passer commande. Aussi, il demande à Yves Gilles d'envoyer un mail à chaque Ligue.

SFR

Jean Claude Benintende indique que le contrat de téléphones portables a été renégocié avec une économie supplémentaire de 11% sur tous les contrats et la suppression des 3,05 € mensuels pour 24 lignes.

Domaine kite terrestre avec le ski

Le problème sera traité en réunion CNK/DTNe

Catalogue des sites

Jean Claude Benintende rappelle qu'un contrat tripartite (FFVL/ Edition Rétine/St. Malbos) avait été signé. Ce projet est abandonné d'un commun accord des 3 parties.



Commission de refonte des statuts et RI

Jean Claude Benintende informe le comité directeur que Jean-Louis Debiée n'a pas accepté de faire partie de la commission de refonte des statuts et règlement intérieur.

Il précise qu'il demandera à Richard Claus de représenter l'activité delta.

Convention ENV

Olivier Blanc demande à être destinataire de la convention. Michel Darras répond dans l'affirmative.

Cerf volant

Hubert Dessaint indique que la Coupe d'Europe de cerf-volant sera organisée par la France.

Il informe également le comité directeur qu'un projet de développement international est en cours d'étude : démonstrations de cerf-volant à l'ouverture des Jeux Olympiques à Pékin. Pour se faire, il est important que la FFVL se déplace en juillet à Weifang pour faire le point sur la faisabilité.

D'autres projets sont à l'étude en relation avec l'Espagne, le Portugal et l'Italie.

Fin du comité directeur.